

# ASSOCIATION POURTANT LA VIE

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mardi 15 Avril 2014

Maison de la Mutualité

-----

- Personnalités excusées : Monsieur le Sous-préfet Jérôme Descours – Madame Véronique Bourrachot Directrice du Centre Hospitalier – Monsieur Yves Nicolin Maire de Roanne représenté par Madame Virginie Rousselon Conseillère Municipale – Monsieur Jean-Luc Chervin Maire de Riorges représenté par Madame Martine Schmück 1<sup>ère</sup> adjointe – Monsieur Jean-Jacques Ladet Maire de Mably – Monsieur Jean-Louis DESBENOIT Maire du Coteau.

- Quorum : compte tenu des personnes présentes et des pouvoirs des membres excusés le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

- La Présidente Brigitte Saintamand présente les rapports préalablement remis en support papier aux personnes présentes à l'aide d'un diaporama :

- Rapport moral : approuvé à l'unanimité.

- Election de nouveaux administrateurs : 3 nouvelles candidatures sont présentées : Une candidature spontanée d'un membre actif : Madame Marie-Antoinette Maisonnette, et deux candidatures pour lesquelles l'association POURTANT LA VIE a sollicité les personnes en raison de leur qualité, lesquelles ont accepté d'être candidates au Conseil d'Administration : Madame le Docteur Marie Boucher médecin responsable de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du Centre Hospitalier de Roanne, et Madame Céline Duverger cadre de santé à l'EMSP.

Les trois candidates sont élues à l'unanimité administrateurs de POURTANT LA VIE.

- Rapport d'activité : approuvé à l'unanimité.

- Rapport d'orientation :

2 interventions à propos de la mise en place des groupes de deuil :

> L'une des trois bénévoles récemment formées à l'animation de ce groupe avec la Fédération Européenne Vivre son Deuil, a parlé de sa formation qu'elle a reçue fin mars 2014 ; elle l'a trouvée très enrichissante. Plusieurs personnes endeuillées se sont déjà manifestées et ont bénéficié d'un entretien individuel gratuit. D'autres entretiens individuels commencent la semaine prochaine. Actuellement 8 personnes intéressées. > Question: Comment se mettent en place ces groupes ? Y-a-t-il un nombre limité ?

Réponse : Il est souhaité d'avoir 8 à 12 personnes pour constituer un groupe ; au début il s'agira d'un groupe semi-ouvert pendant les 3 premières séances : par exemple actuellement 8 personnes, puis 2 ou 3 personnes pourront rejoindre le groupe, ensuite il sera fermé. En cas de besoin un second groupe pourra être constitué...

Chaque personne va bénéficier avant le démarrage du groupe d'un à deux entretiens pour discerner la pertinence de la participation au groupe.

Suite à la formation et dans l'objectif d'offrir un cadre de qualité à ce groupe il a été décidé de le démarrer début septembre. La session ira ainsi de septembre à septembre, avec une interruption l'été et une dernière réunion en septembre 2015 pour clore le groupe. Pour les personnes endeuillées qui le nécessitent 3 à 6 entretiens individuels gratuits seront proposés avant le démarrage des groupes en septembre prochain.

Rapport d'orientation approuvé à l'unanimité

- Rapports financiers : approuvés à l'unanimité.

Assemblée Générale terminée à 21h30 avec le verre de l'amitié permettant des échanges riches entre les membres.

A Roanne, le 17/04/14

La Secrétaire Marie Thérèse NARDY